

A paraître le 22 septembre 2016

CLAIRE
ZALC
DÉNATURALISÉS

Les retraits de nationalité sous Vichy

L'UNIVERS **UH** HISTORIQUE
SEUIL



Dénaturalisés

Les retraits de nationalité sous Vichy

Collection « L'Univers historique »

Claire ZALC

A l'occasion de la sortie de
Dénaturalisés, les retraits de nationalité sous Vichy
une soirée est organisée avec **Claire Zalc**,
accompagnée d'Anaïs Kien, journaliste à France Culture à la

Librairie l'Atelier, 2 bis rue du Jourdain, Paris 20^e
le jeudi 22 septembre à 20 heures



Attachée de presse

Séverine Roscot

01 41 48 83 57

rsrocot@seuil.com

Assistante

Marie-Christine Pidutti

01 41 48 83 54

mpidutti@seuil.com

« La France aux Français » : ce fut l'une des premières mesures mises en œuvre par le gouvernement de Vichy. Les dénaturalisations ont été prévues par la loi du 22 juillet 1940. Cette loi, rétroactive, visait potentiellement tous les Français naturalisés depuis 1927 : plusieurs centaines de milliers de personnes, peut-être 1 million. À partir d'une étude d'une ampleur inédite dans les archives nationales et locales, Claire Zalc livre une puissante analyse des effets de la loi du 22 juillet 1940, depuis la signification qu'elle a prise pour ceux qui l'ont appliquée (magistrats de la commission de Révision des naturalisations, préfets, maires, etc.) jusqu'à ses conséquences pour ceux qui l'ont subie et se sont vus retirer la nationalité française. Si la loi de juillet 1940 est silencieuse sur les motifs du retrait de la nationalité et ne mentionne pas les Juifs, la conclusion de Claire Zalc est sans appel : « La mention israélite non seulement identifie, signale, stigmatise, mais surtout, elle établit la décision. » Les Français originaires d'Europe de l'Est, supposés juifs, ont été les plus visés : ainsi se dessinent les visages des « mauvais Français ». Si 15 000 personnes ont finalement été exclues de la nationalité, ce sont des dizaines de milliers d'autres qui ont été ciblées par l'enquête administrative et policière, rendant les Juifs plus visibles, plus vulnérables aux persécutions et à la déportation.

Claire Zalc établit aussi nettement que le refus opposé par Vichy à la pression des autorités allemandes en faveur d'une dénaturalisation de masse en 1943 ne résultait pas d'une volonté de protection des naturalisés, mais du souci d'affirmer sa souveraineté et de conserver jusqu'au bout la maîtrise du processus.

Claire Zalc est directrice de recherches à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS-ENS). Elle a publié *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, avec Nicolas Mariot (Odile Jacob, 2010) et *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France* (Perrin, 2010). Elle a dirigé, avec Tal Bruttman, Ivan Ermakoff et Nicolas Mariot, *Pour une microhistoire de la Shoah* (Éditions du Seuil, 2012).



